

16.02.2012

Communiqué de presse: Occasion importante manquée! Le nouveau paquet lait ne permettra pas un renforcement de la position des producteurs de lait

L'équilibre nécessaire sur le marché du lait ne pourra pas être établi avec la décision actuelle du Parlement européen

Bruxelles / Hamm, le 16 février 2012: "C'est un résultat incertain", résume le Président du European Milk Board (EMB), Romuald Schaber, en quelques mots l'opinion des producteurs de lait européens sur la décision actuelle du Parlement européen.

"Le règlement qui vient d'être adopté mentionne des contrats entre producteurs et transformateurs, mais ceux-ci ne seront pas rendus obligatoires dans l'ensemble de l'Union européenne. Cela rend le marché commun incertain, car les producteurs pourront à nouveau être montés les uns contre les autres. Des organisations de producteurs pourront négocier au nom des producteurs. C'est une bonne chose, mais les plafonnements en matière de regroupement - 3,5% de la production de lait au niveau de l'Union européenne, voire 33% au niveau des États membres - sont malheureusement beaucoup trop bas", explique Monsieur Schaber au sujet des détails critiques. Certains transformateurs disposent de parts de marché trois fois plus importantes que ces limitations pour le regroupement. Ils domineront donc toujours les négociations. De plus, avec les dispositions actuelles du règlement ce sera très difficile pour les membres d'une coopérative qu'une organisation de producteurs puisse négocier en leur nom.

Comme l'affirme Monsieur Schaber, les nouvelles dispositions ne permettront pas un fonctionnement sain du marché, même si un nombre restreint d'aspects vont dans la bonne direction. Selon lui, "un des points positifs est, par exemple, que dans les considérants du règlement un outil européen de surveillance des prix est mentionné. Il en manque cependant une explication plus détaillée. De plus, le terme laisse supposer qu'uniquement les prix ne seraient observés." Cela ne suffirait cependant pas. Les coûts de production du lait, la demande et l'offre sur le marché devraient également être déterminés par cet outil. L'agence de surveillance devrait, parallèlement à sa fonction d'observation, également disposer d'un mécanisme de réaction, afin d'être à même d'effectivement réduire des distorsions de marché. Mais aucune indication à ce sujet ne se trouve dans le paquet lait.

Tout comme une maison a besoin d'un bon fondement, le marché laitier requiert un cadre adéquat, afin de permettre une coexistence équitable des différents acteurs du marché et d'éviter des distorsions de concurrence. Le présent paquet lait n'offre cependant pas encore ces conditions. Il ne contient pas d'amélioration considérable pour les producteurs de lait européens, mais consolide leur position faible sur le marché. Pour l'EMB, cela montre clairement qu'une nette amélioration de la politique pour le bien des consommateurs et des producteurs de lait est nécessaire. En coopération avec d'autres groupes de la société civile, la Fédération européenne des producteurs de lait continuera de faire des propositions constructives et d'appeler les dirigeants politiques à prendre leur responsabilité.

[Téléchargez une version pdf de ce communiqué ici](#)

Contact:

Relations presse EMB: Silvia Däberitz (DE, EN, ES): +49 2381 4361 200



European Milk Board ASBL
Rue du Commerce 124
B-1000 Bruxelles
Tel: +32 2808 1935
Fax: +32 2808 8265
Mail: office@europeanmilkboard.org
Document-URL:
<http://www.europeanmilkboard.org/fr/special-content/actualites/news-details/brov>

